

"Le rapport Tindemans: le triomphe du "modératisme"" dans Europe (8 janvier 1976)

Légende: Dans son éditorial du 8 janvier 1976, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, dresse un bilan mitigé des propositions contenues dans le rapport Tindemans sur l'Union européenne.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 08.01.1976, n° 1892. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_rapport_tindemans_le_triomphe_du_"moderatisme""_dans_europe_8_janvier_1976-fr-9fd3f41d-60b5-4573-9108-d82e0a7d87e0.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Le rapport Tindemans : le triomphe du "modératisme"

Le Premier Ministre Tindemans a expliqué, cet après-midi à la presse, plus que le contenu de son Rapport (dont nous résumons dans notre Bulletin les grandes lignes), le sens de sa mission et les idées qui l'ont guidé. M. Tindemans est un "Européen de toujours" et sa foi fédéraliste n'est pas contestable. Il a été chargé d'une mission qui lui a permis d'acquérir, comme il l'a reconnu, lui-même, une connaissance exceptionnellement large de l'état de l'opinion publique en Europe. Certes, il a rencontré dans de nombreux milieux un très grand scepticisme et une incrédulité répandue. Ceci l'a beaucoup choqué, et lui a permis de prendre la mesure du risque qu'il y aurait, selon lui, d'un effondrement total de l'idée européenne, et donc de la construction que cette idée a suscitée.

Cependant, ce scepticisme, si nous l'avons bien compris, ne concerne absolument pas la nécessité d'aller beaucoup plus loin et plus rapidement sur la voie européenne, mais le fait que les Gouvernements veuillent réellement s'engager politiquement et par des mesures concrètes sur cette voie. Il y a donc une crise de crédibilité qui d'ailleurs dure depuis longtemps: elle ne concerne pas l'Europe mais ceux qui devraient la faire.

Quelle aurait dû être, dans ces conditions, la réaction appropriée? C'est-à-dire, quel était le but d'un Rapport sur l'Union? Logiquement, de fournir la preuve du contraire, de faire ressortir la volonté européenne des gouvernements, d'avancer des propositions qui, si elles étaient accueillies par les gouvernements démontreraient l'existence de cette volonté, et par conséquent permettraient de mobiliser l'opinion. En revanche, si elles étaient repoussées, cela permettrait de situer d'une manière nette et définitive les responsabilités. En outre, elles feraient de leur auteur le véritable porte-parole de cette Europe qui attend toujours et qui un jour sera faite par les peuples, si les gouvernements continuent à se comporter comme ils le font (mais alors elle sera très différente de ce qu'ils s'imaginent).

M. Tindemans avait en somme à faire un choix - reconnaissons que c'était un choix difficile entre l'utopie et le modératisme. Il a choisi le modératisme. Il l'a fait sans doute dans la conviction - et c'est ici que réside sa justification - que ce qu'il propose est le moyen le meilleur pour "sauver ce qui a été réalisé" mais également pour préserver et préparer l'avenir. Il faut lui donner acte de ceci. Notons cependant que son Rapport est sous plusieurs aspects, en retrait par rapport à celui (qui avait, il est vrai, un autre caractère) de la Commission Européenne.

Sans doute le modératisme permet de trouver des solutions concrètes à des problèmes concrets: il faut avoir les pieds sur terre! Toutefois, lorsqu'on parle de mutation qualitative, de société nouvelle, etc. on tient un langage révolutionnaire. Et la construction de l'Europe, ou plutôt d'une certaine Europe est un acte révolutionnaire. Nous ne connaissons pas de révolution dont l'objectif n'était pas l'utopie, à l'origine. Ce qui ne signifie pas qu'il faille vouloir "tout et tout en une fois". Les révolutions n'excluent point la patience...

Ces premières observations de caractère général - mais fondamentales - ne doivent pas conduire à la conclusion que le Rapport Tindemans n'a pas un contenu très dense et parfois même courageux. M. Tindemans a très adroitement identifié toute une série de points sur lesquels il a inséré des actions concrètes et fait des propositions.

Mais c'est précisément ce qui doit amener à une réflexion approfondie sur chacune d'entre elles: certaines apportent des fruits réels et positifs. D'autres laissent rêveurs. Il faudra y revenir longuement. Une première lecture du texte donne le sentiment que nombreuses sont les propositions qui ne font que reprendre des idées exprimées à très haut niveau: elles peuvent par conséquent devenir des alibis pour ceux qui les avaient lancés. Citons déjà l'idée assez surprenante, mais si elle n'est pas inédite, de "diviser en deux tronçons" le convoi communautaire, en donnant pour acquis qu'un tronçon sera toujours en retard sur l'autre. Comment est-il possible de les faire arriver ensemble au port? avons-nous demandé à M. Tindemans. Nous attendons la réponse. De même, dans le domaine institutionnel, certaines propositions ont une "apparence" qui peut cacher une "substance" dangereuse. Nous reviendrons sur tous ces problèmes. Comme M. Tindemans l'a dit: le débat est ouvert.

Em. G.